

CA10 08 0725

Séance spéciale du Conseil d'arrondissement de Saint-Laurent, convoquée selon la loi et tenue à la salle du Comité située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, le 27 septembre, à 12 h 30, à laquelle sont présents :

Le maire d'arrondissement : Alan DeSousa
Le conseiller de Ville : Aref Salem
Les conseillers d'arrondissement : Maurice Cohen
Michèle D. Biron

formant le quorum et siégeant sous la présidence du maire d'arrondissement, Alan DeSousa, et en présence de Me Isabelle Bastien, avocate, agissant à titre de secrétaire.

Le maire d'arrondissement demande un instant de recueillement.

CA10 08 0726

Soumis l'ordre du jour de la séance spéciale du 27 septembre 2010.

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;

Appuyé par la conseillère Michèle D. Biron, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du 27 septembre 2010.

ADOPTÉ.

CA10 08 0727

Soumis sommaire décisionnel numéro 1104198003 relatif à l'approbation de la promesse de vente d'un immeuble situé aux 3900-3902, chemin Bois-Franc et identifié comme étant le monument historique « Maison Robert-Bélanger ».

ATTENDU la résolution numéro CM09 0536 adoptée par le Conseil municipal à sa séance du 15 juin 2009 et adoptant le règlement intitulé *Règlement sur la citation à titre de monument historique de la Maison Robert-Bélanger, située au 3900-3902, chemin du Bois-Franc*;

ATTENDU la résolution numéro CA09 08 0739 adoptée par le Conseil d'arrondissement à sa séance du 1er octobre 2009 et prenant acte de la promesse de vente de ladite maison par monsieur Samir Boulos et madame Marie Tawfik;

ATTENDU la résolution numéro CA10 08 0259 adoptée par le Conseil d'arrondissement à sa séance du 6 avril 2010 et autorisant une dépense de 1 350 000 \$ pour financer l'achat de ladite maison;

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

- 1.- D'approuver la promesse faite par Samir Boulos et Marie Tawfik par laquelle ils s'engagent à vendre, à la Ville de Montréal, le site historique de la maison Robert-Bélanger, sis aux numéros 3900 -3902, chemin du Bois-Franc, dans l'arrondissement de Saint-Laurent, composé du lot numéro 3 067 406 du cadastre du Québec, pour un montant de 1 350 000 \$ (excluant les taxes applicables, le cas échéant), le tout sujet aux termes et conditions stipulés à ladite promesse.
- 2.- De recommander au conseil municipal d'approuver, à toutes fins que de droit, la promesse faite par Samir Boulos et Marie Tawfik par laquelle ils s'engagent à vendre, à la Ville de Montréal, le site historique de la maison Robert-Bélanger, sis aux numéros 3900-3902, chemin du Bois-Franc, dans l'arrondissement de Saint-Laurent, composé du lot numéro 3 067 406 du cadastre du Québec, pour un montant de 1 350 000 \$ (excluant les taxes applicables, le cas échéant), le tout sujet aux termes et conditions stipulés à ladite promesse.

ADOPTÉ.

Le 27 septembre 2010

CA10 08 0728

Période de questions du public

Aucune question n'a été posée.

CA10 08 0729

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

De lever la séance à 13 h 10.

ADOPTÉ.

Maire

Secrétaire
